



## POINTS DISCUTÉS LORS DU C.A.

- ♦ Visite du ministre Bolduc et suivi des travaux du CHSLD
- ♦ Loi 127
- ♦ Plan d'action local en santé publique
- ♦ Démarche d'agrément
- ♦ Téléphonie IP : Cela permettra de centraliser le système téléphonique à l'hôpital et de réduire les coûts.
- ♦ Adoption de la politique pour une saine alimentation au CSSS des Îles
- ♦ Plan triennal pour les équipements médicaux
- ♦ Rapport annuel du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services
- ♦ Cooptation de Mario Cormier au sein du C.A.
- ♦ Prochaine réunion : mardi 17 mai 2011

## PRÊT D'ÉQUIPEMENT

Dans le cadre de la réorganisation et de l'optimisation des services aux personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV), dans le volet « soutien à domicile », on trouve le prêt d'équipement aux usagers. Afin de mieux suivre ce dossier, de nouvelles façons de faire seront mises en place à compter du 9 mai prochain.

Les heures d'ouverture du service de prêt d'équipement au CLSC de Cap-aux-Meules seront du lundi au vendredi, de 13 h à 15 h seulement. Géraldine Poirier, chef d'équipe des AFS, sera responsable de ce service. Avant de prêter un équipement, il faudra obtenir une recommandation d'un professionnel. De plus, un dépôt en argent sera exigé afin d'assurer le retour de l'équipement et pour pallier aux bris. Les prêts sont faits pour une durée maximale de 3 mois.

## VISITE DU MINISTRE BOLDUC

Le 8 avril dernier, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le Dr Yves Bolduc, est venu faire une pelletée de terre symbolisant officiellement le début des travaux du nouveau CHSLD : le Pavillon Eudore-LaBrie.

Il a profité de l'occasion pour rencontrer plusieurs groupes dont le comité de direction, le conseil d'administration, le CMDP et les chirurgiens. Puis, il a visité plusieurs départements à l'hôpital et a salué de nombreuses connaissances.

Depuis sa visite de décembre 2009, plusieurs dossiers ont grandement évolué. Le comité de direction a donc profiter de l'occasion pour faire une présentation des nouvelles réalisations et de l'actualisation du plan de redressement. Le ministre a accueilli favorablement les efforts déjà réalisés et ceux mis de l'avant pour les mois à venir.

Le ministre Bolduc a mentionné qu'il serait de retour au printemps prochain, lors de l'inauguration du Pavillon Eudore-LaBrie.



## SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS



Du 17 au 24 avril, c'est la semaine nationale du don d'organes et de tissus. Le but est de sensibiliser et d'informer le public et les professionnels de la santé à ce sujet. Rappelons qu'il est très important de signifier son consentement au don d'organes. Les professionnels de la santé peuvent jouer un rôle de premier plan dans la promotion de cette cause. Le don d'organes est un don de vie pour des gens en attente.

L'équipe de Québec-transplant vous remercie de signer pour la vie!

## AGRÉMENT

### VISITE DU 30 MAI AU 2 JUIN

Comme vous le savez, nous sommes dans un processus continu d'amélioration de nos soins et services et de mise à jour de nos normes et pratiques organisationnelles requises.

Cette année, nous recevrons la visite des représentants d'Agrément Canada et du Conseil québécois d'Agrément. Ils seront parmi nous dans la semaine du 30 mai.

Pendant leur séjour, ils visiteront plusieurs secteurs afin d'en apprendre plus sur nos façons de faire.

## CHRONIQUE « PRÉVENTION »

### POURQUOI LE LAVAGE DES MAINS EST-IL SI IMPORTANT?



En tant que travailleurs du milieu de la santé, nous sommes, malgré nous, des vecteurs de transmission pour les microorganismes. L'hygiène des mains est de loin le meilleur moyen de prévenir la propagation des infections, évitant ainsi la contamination du personnel soignant vers le patient. Selon Santé Canada, un lavage des mains aux moments opportuns permet d'éliminer la majeure partie de la flore transitoire microbienne. Pour une technique adéquate, il faut avoir la bonne quantité de savon, frotter les mains ensemble pour créer une action mécanique d'une durée de 15 à 30 secondes et effectuer un rinçage à l'eau claire ainsi qu'un séchage avec du papier ou un séchoir à main. L'application de gel alcoolisé (Stérigel) peut être recommandée si vous êtes loin d'un point d'eau, mais un lavage des mains avec eau et savon est à privilégier après 6 applications de gel ou lorsque les mains sont visiblement souillées.

Voici un rappel des 5 moments pour l'hygiène des mains, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) :

**Avant le contact avec le patient;**

**Avant le geste aseptique;**

**Après le risque d'exposition à un liquide biologique;**

**Après le contact avec le patient;**

**Après le contact avec l'environnement du patient.**

Et n'oubliez pas de prendre soin de vos mains en appliquant fréquemment de la crème hydratante !

Dominique Déraspe, B.Sc.Inf  
Conseillère en prévention des infections

## MESSAGE DE L'ORDRE DES OPTOMÉTRISTES

L'Ordre des optométristes du Québec a émis un communiqué de presse, le 13 avril dernier, à l'intention des résidents des Îles de la Madeleine concernant les examens de la vue par des personnes non autorisées. L'Ordre veut rappeler à la population que, suivant les lois applicables au Québec, seuls les optométristes et les autres professionnels de la santé autorisés, dont les médecins ophtalmologistes, peuvent faire des examens oculo-visuels (examens des yeux et de la vision) et prescrire des lentilles ophtalmiques (lentilles avec puissance, qu'il s'agisse de lentilles cornéennes ou pour lunettes).

Avant de consulter une personne pour l'obtention d'un service d'examen oculo-visuel ou de prescription de lentilles ophtalmiques, vérifiez si son nom et ses coordonnées apparaissent sur la liste des optométristes et médecins autorisés à pratiquer au Québec. Pour les optométristes, visitez le [www.ooq.org](http://www.ooq.org) et pour le Collège des médecins du Québec, le [www.cmq.org](http://www.cmq.org).

## COLLATIONS

Au cours des derniers mois, un comité consultatif a réévalué l'offre alimentaire des collations sur l'ensemble des unités de soins, ainsi qu'en milieu de vie de longue durée. Les besoins des différentes clientèles ont été analysés et les membres du comité ont émis des recommandations qui tiennent compte à la fois de la politique alimentaire et du contexte budgétaire. Des changements seront donc mis en place à compter du 20 avril .

## PRIX DES REPAS À LA CAFÉTÉRIA

En vertu du renouvellement des dispositions nationales de la convention collective, le prix des repas prévus à l'article 26.01 a augmenté. Ainsi, depuis le 15 avril, le coût du repas complet pour les employés du CSSS est de 4.23\$ plus taxes, soit 4.82\$. La carte-repas se vendra donc 48.20\$. L'assiette principale sera majorée à 3.25\$ au comptoir et à 2.75\$ dans la distributrice à repas. Si vous avez déjà une carte-repas vous pouvez l'utiliser jusqu'à épuisement de la carte.

**COMITÉ**  
VERT

Centre de santé et de services sociaux  
des Îles

## AVRIL : MOIS DE LA TERRE

Le Comité Vert vous rappelle que le mois d'avril est le mois de la Terre et le 22 avril est le Jour de la Terre. Mais chaque jour, on doit y penser.

Et vous, que faites-vous au quotidien pour protéger l'environnement?

- Faites-vous le tri de vos aliments et contenants à la cafétéria?
- Et à la maison, faites-vous le tri?
- Pensez-vous à limiter votre utilisation de papier?
- Faites-vous des impressions recto-verso?
- Éteignez-vous l'ordinateur, l'imprimante et la lumière de votre bureau lorsque vous quittez pour la journée?
- Faites-vous la récupération des cartouches d'encre d'imprimante?
- Récupérez-vous les goupilles de canettes pour la Fondation Santé l'Archipel?
- Utilisez-vous votre tasse du CSSS plutôt que des verres de styromousse?
- Lorsque vous arrêtez quelque part pour quelques minutes, éteignez-vous le moteur de votre automobile?

**Pensez-y! Chaque geste est important!**





## LA GESTION DES RISQUES...

### LA SÉCURITÉ

### UNE DIMENSION INCONTOURNABLE DE LA QUALITÉ

#### (SUITE ET FIN)

Lors des publications précédentes, nous vous invitons à réfléchir et à identifier des actions individuelles contribuant à améliorer la sécurité dans les processus. Voici les principes 5 et 6.

**Principe 5:** Soutenir une approche interdisciplinaire dans l'analyse des événements indésirables. Par sa politique d'analyse des événements sentinelles, l'établissement croit fortement que des actions sur plusieurs facteurs peuvent corriger des situations non sécuritaires pour le client. Ainsi, une approche interdisciplinaire est le meilleur moyen de mettre à contribution les bons acteurs afin d'identifier l'ensemble de

ces facteurs, de trouver les solutions les plus appropriées et de soutenir l'implantation de celles-ci pour qu'elles soient durables.

Exemple personnel : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Principe 6 :** Faire participer les usagers et les familles aux discussions relatives à l'amélioration de la sécurité et de la qualité.

Par exemples: Au CSSS des Îles, des représentants des usagers sont invités à siéger sur le comité de gestion des risques. Les commentaires recueillis lors de

sondages, d'évaluations écrites de la satisfaction de la clientèle ou tout simplement des commentaires verbaux reçus lors de la prestation des soins sont de bons indicateurs à tenir en compte.

Exemple personnel : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Qu'est-ce que je fais pour améliorer la sécurité dans le cadre de mon travail quotidien?

Continuez à nous faire parvenir les actions individuelles permettant l'amélioration de la sécurité.

### AVRIL : MOIS DE LA SANTÉ BUCCODENTAIRE



Pour adopter un style de vie sain et réduire le risque de maladies buccodentaires, suivez les cinq recommandations de l'Association dentaire canadienne pour une bonne hygiène buccale.

1. Consultez votre dentiste régulièrement.
2. Gardez votre bouche propre : Brossez-vous les dents au moins deux fois par jour et passez la soie dentaire tous les jours.
3. Consommez en faisant preuve de sagesse. Limitez les aliments et boissons contenant du sucre et ceux riches en acide.
4. Examinez votre bouche régulièrement.
5. Évitez tous les produits du tabac.

### CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ VONT DE PAIR



Ne donnez jamais un accès direct au dossier et ne remettez

aucune photocopie ni à l'utilisateur ni à sa famille. Référez-les toujours au service des archives.

### AMPRO



Dans L'Express du 29 mars, vous avez pu voir une photo d'une partie de l'équipe de base du programme AMPRO, un programme obstétrical national qui favorise la sécurité des patientes et la qualité des soins. Cette équipe coordonne le programme dans notre établissement. Toutes les infirmières disponibles en obstétrique sont inscrites à ce programme. Le programme est d'une durée de 3 ans et la première année se terminera par des ateliers en avril et mai 2011. Les 37 participants y prendront part.



**Atelier du 19 avril 2011:** Julie Turbide, infirmière vient d'assister à une naissance précipitée, sous la supervision du Dr Arnold, de la Dre Dutrisac et de Monica Chevarie, infirmière



### LES NOUVEAUX-NÉS - STATISTIQUES

Du 1er avril 2010 au 31 mars 2011, il y a eu 97 naissances au CSSS des Îles. (En 2009-2010 : 77). La moyenne des 8 dernières années est de 80.

En 2010-2011, c'est 45 garçons et 52 filles qui ont vu le jour.

Depuis mai 2010, 75% des femmes allaitent leur enfant à la sortie de l'hôpital.



### BIENVENUE AUX NOUVEAUX EMPLOYÉS

Retrouvez-nous sur  
Internet et Facebook!  
[www.csssdesiles.qc.ca](http://www.csssdesiles.qc.ca)



Une autre façon de communiquer

### AUTISTES : SURDOUÉS DE LA PERCEPTION

Selon une étude parue dans la revue *Human Brain Mapping*, le 4 avril dernier, les autistes sont des surdoués de la perception. Selon la chercheuse Fabienne Samson: « Nos résultats montrent que les autistes traitent l'information d'une manière différente, ce qui suppose qu'ils apprennent d'une façon différente ». Pour l'apprentissage, elle propose de procéder par « une plus grande exposition à des informations visuelles pour leur permettre d'extraire les concepts qui s'y cachent. Les jeunes autistes vont feuilleter des encyclopédies, regarder divers matériels écrits, et ainsi arriver à une maîtrise de la lecture qui est supérieure à celle des non-autistes. » Pour le Dr Mottron, ces résultats nous obligent aussi à revoir la définition actuelle de l'autisme. « L'autisme n'est pas un déficit, mais une expertise. Il nous faudrait le présenter comme un surfonctionnement perceptif », estime le chercheur.

Ces informations sont tirées d'un article de Pauline Gravel paru dans *Le Devoir* du 4 avril 2011

### UN TOURNOI DE GOLF POUR INTÉGRER DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ AU TERRAIN DE JEUX SI VOUS NE POUVEZ JOUER, N'HÉSITEZ PAS À FAIRE UN DON!

Le 4 juin prochain, sous la présidence d'honneur de Sony Cormier, il y aura un deuxième tournoi de golf afin d'amasser des fonds permettant d'embaucher des accompagnateurs pour les enfants en difficulté. En 2011, nous attendons 22 enfants, âgés entre 6 et 17 ans, et souffrant de difficultés significatives et persistantes d'ordre physique, neurologique, psychologique ou intellectuel. Ce projet est une collaboration du CSSS des Îles et de la municipalité. Le budget global est de 56 000\$ et l'objectif est d'amasser 7 000\$ avec le tournoi et les dons. Afin de participer au tournoi pour aider ce projet d'intégration, vous pouvez vous procurer des formulaires au Service loisirs, culture et vie communautaire ou appeler François Castonguay au 986-3321, poste 2.

Si vous ne pouvez jouer au golf, vous pouvez tout de même faire des dons en passant par la Fondation Santé de l'Archipel. Il est très **important de faire votre chèque au nom de la Fondation. Voir l'article en bas à gauche pour plus de détails sur la façon de faire votre don ciblé.**



Fondation Santé  
de l'Archipel

### LES DONS CIBLÉS À LA FONDATION SANTÉ DE L'ARCHIPEL

Si vous souhaitez faire un don ciblé, vos chèques doivent être faits au nom de la Fondation Santé de l'Archipel. Il s'agit d'une condition importante pour que le chèque soit encaissé et pour recevoir un reçu d'impôt. Puis, sur la ligne au bas du chèque, inscrivez une information claire indiquant pour quel département ou service vous souhaitez faire votre don, ainsi on saura où diriger votre don.

Par exemple, si vous souhaitez faire un don pour aider le comité d'intégration des enfants en difficulté au terrain de jeux, vous inscrivez « Intégration des enfants en difficulté au terrain de jeux ».

### MISEZ LA FORME AVEC LA FONDATION SANTÉ!

Un génial partenariat entre le Centre d'activités physiques (CAP) et notre organisme humanitaire vous invite à vous garder en forme et en santé. Il a été prouvé que l'activité physique contribue non seulement à garder le corps et le moral en forme, mais il accroît aussi la productivité de ceux qui en font régulièrement.

Pour vous encourager, toutes les ressources humaines du CSSS des Îles et les amis bénévoles de la Fondation Santé de l'Archipel (FSA) peuvent obtenir un abonnement annuel régulier de 300\$ au coût réduit de 250\$ et recevoir un reçu d'impôt de 75\$. La personne participante à ce programme économisera ainsi environ 85\$ par inscription annuelle, en passant par la Fondation.

En plus de faire un cadeau à votre santé, vous contribuerez financièrement à l'amélioration de la qualité des soins de santé offerts aux Îles.

Pour obtenir de plus amples informations, téléphonez au poste 8040 ou envoyez un courriel à Andréa Landry.

Bon entraînement !